



APPEL NATIONAL PREAVIS DE GREVE 31 janvier 2023

Ministre de la Mer, Mr Hervé BERVILLE
Ministre du Travail, Mr Olivier DUSSOPT

Objet : préavis de grève nationale interprofessionnelle de la FOMM UGICT CGT pour 24 heures du 31 janvier 00h00 à 23h59

La FOMM CGT appelle l'ensemble des officiers de la marine marchande à se mobiliser dans le cadre de la journée interprofessionnelle du 31 janvier pour le retrait de la réforme des retraites.

- La préservation du régime spécifique aux inscrits maritimes sera pleinement garantie par le retrait de l'accélération des mesures Touraine (augmentation des trimestres) et Dussopt (Augmentation de l'âge légal). Les régimes spéciaux des agents de l'Energie et du Transports sont justes et séculaires. Leurs fermetures représentent une menace sérieuse sur l'avenir de nos spécificités.
- Nos inquiétudes et l'urgence sociale portées par la grève du 18 janvier restent entières. Le décret sur la réforme d'assurance chômage sera publiée et les marins subiront la diminution de 25% de la durée indemnisation tandis que les indemnités seront dévaluées. Les Drones maritimes restent à l'ordre du jour en parfaite remise en cause des prérogatives des marins, du respect de la réglementation de l'OMI et de la sécurité de la navigations dans les eaux territoriales. Enfin l'alerte sociale sur l'emploi aux Ferries n'est toujours pas prise en compte.

La FOMM CGT met à la disposition des officiers de la marine marchande un préavis de grève de 24 heures le 31 janvier prochain. Nous invitons, sous les formes d'action décidées localement, à rejoindre les cortèges portuaires aux côtés des sédentaires, des portuaires, des marins, des agents de l'administration et de nos organismes sociaux, comme ça été le cas le 19 janvier dernier. Elle reste disponible et joignable pour éviter le blocage des activités concernées.

A Montreuil, le 25 janvier 2023,
Emmanuel CHALARD, le Secrétaire Général